

Immobilier en autriche: arnaque?

Par netloop, le 01/02/2010 à 18:51

Bonjour,

J'ai acheté un bien immobilier en Autriche (récupération et placement de la TVA avec un prêt InFine).

Pour une raison que je n'ai toujours pas comprise, je n'ai pas le droit de récupérer la TVA. Ce qui fait que je ne pourrai rembourser le prêt au terme.

De plus le société qui devait payer les charges ne les plaie plus depuis un bon moment et je suis attaqué par le Syndic pour non paiement des charges.

J'aimerai déjà savoir si quelqu'un a fait un tel investissement en Autriche ?

L'état Autrichien a-t-il des droist en France si je suis jugé coupable ? la banque autrichienne peut-t-elle faire quelque chose en France ?

La personne qui m'a vendu le bien me trouve à chaque fois une autre excuse pour me faire patienter.

Je vous remercie d'avance pour vos témoignages/conseils.